



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

03

EDUCATION

01

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

05

ADMINISTRATION

18

RURAL

03

ENERGIE

01

GOUVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1638

11 Septembre 2018

11 September 2018

17H39/5:39 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	N°001/AAONO/K44/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/K44/CDPM/2018 DU 29/08/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, (LOT1 : CES DE MAKALINGAI ; LOT2 : CES DE MORA SULTANAT), REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-09-2018

2

Reference	N°002/AAONO/K44/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/K44/CDPM/2018 DU 29/08/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA EXERCICE 2018,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-09-2018

3

Reference	01/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2018 DU 05 SEPT 2018DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE «L'OPERATION SAHEL VERT» DE LOULOU DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-09-2018

4

Reference	004/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL DE BONDJOCK ET LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE BONDJOCK, EXERCICE 2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL DE BONDJOCK ET LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	02-10-2018

5

Reference	003/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR ELIMINATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE (INTER RN3) NKENGLIKOK - VILLAGE NKONGKENI DANS LES COMMUNES DE MATOMB ET BONDJOCK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE BONDJOCK, EXERCICE 2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR ÉLIMINATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE (INTER RN3) NKENGLIKOK - VILLAGE NKONGKENI DANS LES COMMUNES DE MATOMB ET BONDJOCK.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	006/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REPARATION DES ENGINS AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-09-2018

7

Reference	008/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_008_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU __06 SEPTEMBRE 2018_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE LA STATION DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE A BAMBUI (CENEEMA),
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-09-2018

8

Reference	009/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_009_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU __06 SEPTEMBRE 2018_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET LA FORMATION A L'UTILISATION D'UNE APPLICATION DE GESTION FINANCIERE ET POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS, MATERIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	27-09-2018

9

Reference	008bis/AONO/CDPM/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°008 (BIS)/AONR/CDPM-NM/2018 DU __DU 10 SEPTEMBRE 2018, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES DE LA DIGUE DE KOM (P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	09-10-2018

10

Reference	23/AONO/ADC/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018LANCE EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	01-10-2018

11

Reference	02/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 07/09/2018 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 07 SEPTEMBRE2018 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE SEPT 167 MOTOS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)FINANCEMENT: FODECC 2018
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	06-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	010/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES D'INTERVENTIONS TECHNIQUES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	28-09-2018

13

Reference	009/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES DE COLLECTE ET DE DESSERTE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN DEUX (02) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCELOT 1 : TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MOYA-NGOMALOT 2 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DJONGO-NDOTTO III
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-10-2018

14

Reference	012/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE MAINTENANCE ET LA REFECTION, L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DU CIRCUIT D'AIR DE L'ATELIER AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-09-2018

15

Reference	011/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT POUR LA PROTECTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES DORTOIRS ET D'UNE CLÔTURE DE SECURISATION DU SITE DE NKOLBISON NON-QUERELLE ASSORTIE D'UN MIRADOR AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) DE NKOLBISSON - YAOUNDE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-09-2018

16

Reference	007/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES ET AUTRES MATERIELS COMPLEMENTAIRES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-09-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	002_/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°_002_/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU_05 SEPTEMBRE 2018_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE CALIBREUSE DE SEMENCESAU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-09-2018

18

Reference	N°D13-210/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°D13-210/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DE 115 000 CARTES D'INVITATIONS DES PARTENAIRES MASCULINS DES FEMMES ENCEINTES POUR L'ACCOMPAGNEMENT AU SUIVI DE LA GROSSESSE.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	04-10-2018

19

Reference	N°D13-209/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°D13-209/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DES ALGORITHMES DE DÉPISTAGE INTENSIF DE LA TUBERCULOSE CHEZ LES ENFANTS, LES ADOLESCENTS ET ADULTES VIVANT AVEC LE VIH.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-10-2018

20

Reference	005/DC/CNDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/CNDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-10-2018

21

Reference	N°02802/AMI/MINH DU/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02802/AMI/MINH DU/2018 DU 05 SEPT 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D « CAPITALES REGIONALES ».
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-09-2018

22

Reference	001/ASMI/SNH/CPSP/18 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/SNH/CPSP/18 DU 6 SEPTEMBRE 2018 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE CONSULTANTS EN VUE DU DEVELOPPEMENT ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE AU COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DES PIPELINES (CPSP)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [016/C/C-AKGA/SG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°016/C/C-AKGA/SG/CIPM/2018 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 17 / 08 / 2018 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT DE CERTAINES PISTES DES GROUPEMENTS OVANG ET MAKI NORD LOT 1 ET POUR LES TRAVAUX DE LA DEUXIEME PHASE SUR LE TRONCON DJOUDJOUA-MEDJAP-MEYO-NDAMBEME LOT 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

24

Reference [ADDITIF](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MAGZI/CIPM/287 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT TRI COUCHE D'UN TRONÇON DE ROUTE EN TERRE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE YAOUNDÉ (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

25

Reference [3692 -18/ADC/DG/DG/DG.M/DG.ME2/ap](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 3692 -18/ADC/DG/DG/DG.M/DG.ME2/AP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/ADC/CIPM/2016 DU 29/03/2018

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

26

Reference [028/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 10/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE DE PRESSE N°028/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 10 SEPTEMBRE 2018 PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA STATION NAUTIQUE DE MAGA SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

27

Reference [013/C/C-AKGA/SG/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°013/C/C-AKGA/SG/CIPM/2018 PORTANT ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 22 AOUT 2018, RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [160/D/RE/B13/DDMINMAP-HN](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N°160/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 17/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°058/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 17/04/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	161/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
Titre/objet	DECISION N°161/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 17/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°060/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 28/05/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CMA D'ANGOSSAS DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

30

Reference	0800 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/ap Lire
Titre/objet	DECISION N° 0800 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/AP PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX FRAIS DE CONNEXION INTERNET DCS ALTEA POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

31

Reference	159/D/RE/B13/DDMINMAP-HN Lire
Titre/objet	DECISION N°159/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 17/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP/2018 DU 01/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOUMOU-MEWOL (7KM) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

32

Reference	COMMUNIQUE PORTANT REPORT 028/AONO/DG/DEX/SEM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOUILLEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES CI-APRÈS, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE 2018 EST REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2018 SUIVANT LES HORAIRES CI-APRÈS : AONO N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUÉ À DOUALA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

33

Reference	COMMUNIQUE PORTANT REPORT 034/AONO/DG/DEX/SEM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOUILLEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES CI-APRÈS, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE 2018 EST REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2018 SUIVANT LES HORAIRES CI-APRÈS : AONO N°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU LOCAL EXPLOITATION DU QUAÏ N°1 DE BONABERI.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 DU 10 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/R-CEID-NKIC.BISGICDPM/2018 DU 28 AOUT 2018 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE TYPE R+2 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE BONDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°001 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C.NLA/CDPMP- HN/2018DU 22 AOÛT 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA.DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

36	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 DU 10 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 0011AONO/R-CEID-NKIC.BISGICDPM12018 DU 28 AOUT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE TYPE R+2 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE BONDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	COMMUNIQUE PORTANT REPORT 033/AONO/DG/DEX/SEM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOUILLEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES CI-APRÈS, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE 2018 EST REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2018 SUIVANT LES HORAIRES CI-APRÈS : AONO N°033/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU LABORATOIRE ET REMPLACEMENT DES PARATONNERRES RADIOACTIFS AU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

38	Reference	04/A/CM/BAT/SG/18 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04/A/CM/BAT/SG/18A L'AVIS DE CONSULTATION (AC) N°09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 DU 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPMENT BORORO DE NZINDONG (VANTOUK) DANS L'ARRONDISSEMEM DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

PRÉFECTURE MAYO SAVA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/K44/CDPM/2018 DU 29/08/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, (LOT1 : CES DE MAKALINGAI ; LOT2 : CES DE MORA SULTANAT), REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 25 331 01 54137202222434

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du département du Mayo Sava, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CES de Makalingai (lot1) et au CES de Mora sultanat, Département du Mayo Sava, Région de l'Extrême-Nord.

Les travaux sont regroupés en **deux (02) lots** selon l'allotissement ci-après :

N° Lot	C.E.S	Nombre de salles de classe	Localité	Montant Prévisionnel
				TTC en FCFA
1	CES de MAKALINGAI	02	MAKALINGAI	11 800 000
2	CES DE MORA SULTANAT	02	MORA	11 800 000

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les tâches suivantes:

- Les travaux préparatoires ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture-plafond ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

montant global TTC de **23 600 000 Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en **deux (02) lots**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Enseignements Secondaires, Exercice 2018, sous les lignes **52 25 331 01 54137202222434** pour le lot 1 ; et **52 25 331 5413582 2222 443** pour le lot 2 pour un montant global TTC de **23 600 000 Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la préfecture de Mora

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la préfecture de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante Mille Francs (40. 000)** francs CFA auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Préfecture de Mora**, au plus tard le **17/09/2018 à 13 heures 00**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AAONO/K44/CDPM/2018 DU 29/08/2018

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

DEPARTEMENT DU MAYO SAVA, (LOT1 : CES DE MAKALINGAI ; LOT2 : CES DE MORA SULTANAT),

REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINESEC, EXERCICE, 2018

?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement."

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature du contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de deux cent trente six mille (236 000) francs CFA par lot**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **19/09/2018 à 14 heures 00** précises dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Sava à Mora en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
- **Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
 - a) Offre sans chef chantier ;
 - b) Offre sans solvabilité ;
- c) Non satisfaction, au moins, à trente-cinq (35) critères essentiels sur cinquante (50)

Offre financière

- a) **Offre financière** incomplète
- b) **Pièces non conformes**
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

c) Le ~~Préfet de la Préfecture du Mayo Sava~~ **Préfet de la Préfecture du Mayo Sava** ~~12 critères~~ **12 critères** L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) ~~La soumissionnaire a la capacité de préjuger par la date limite de remise des offres pendant 12 critères~~ **La soumissionnaire a la capacité de préjuger par la date limite de remise des offres pendant 12 critères** de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Sava à Mora, de la délégation départementale des travaux publics du Mayo-Sava à Mora ou la Préfecture de Mora, téléphone : 698 02 91 22.**

MORA le 29 Aout 2018

Le PREFET

ROKSBO Raymond

PRÉFECTURE MAYO SAVA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/K44/CDPM/2018 DU 29/08/2018 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE TOKOMBERE,
DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA
EXERCICE 2018,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 31 409 05 471372 2220 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département du Mayo-Sava, Autorité Contractante lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la délégation d'arrondissement de l'élevage, de pêches et des industries animales de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations;
- La charpente – couverture;
- La menuiserie bois
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- Revêtement ;
- Plomberie et les sanitaires
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

montant TTC de 25 059 000 **Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les Travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2018, sous la ligne 52 31 409 05 471372 2220 951 pour un montant TTC de 25 059 000 **Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la préfecture de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille Francs (50. 000)** francs CFA auprès de la recette des finances de Mora..

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée **contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Préfecture de Mora**, au plus tard le **17/09/2018** à **13 heures 00**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AAONO/K44/CDPM/2018 DU 29/08/2018

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA

EXERCICE 2018,

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois mois et demi (3.5) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre, organismes financiers ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de cinq cent un mille cent quatre-vingt (501 180) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **17/09/2018** à **14 heures 00** précises dans la salle de réunions de la Préfecture de Mora,

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

1. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef chantier ;
- d) Offre sans solvabilité ;
- e) Non satisfaction, au moins, à trente-cinq (35) critères essentiels sur cinquante (50)

Offre financière

- a) **Offre financière** incomplète
- b) **Pièces non conformes**
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) ~~Sous-détail de prix irréaliste et erroné.~~

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Préfet du département du Mayo Sava à Mora, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les **renseignements complémentaires** d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo Sava à Mora, de la délégation départementale des travaux publics du Mayo-Sava à Mora ou la Préfecture de Mora, téléphone : 698 02 91 22.**

MORA le 29 Aout 2018

Le PREFET

ROKSBO Raymond

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2018 DU 05 SEPT 2018 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE «L'OPERATION SAHEL VERT» DE LOULOU DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
522036101 641359 2811 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2018, le préfet du Départemental du Diamaré lance un Avis d'Appel d'Offres pour le compte de commune de Ndoukoula pour le suivi des travaux de renforcement des activités de l'opération sahel Vert de LOULOU 1 et LOULOU 2, Commune de NDOUKOULA ; Département du Diamaré ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- La réalisation des pare-feu ;
- Les travaux de regarnis ;
- L'arrosage des plants ;
- Le gardiennage et la sécurisation des sites ;
- La réhabilitation de la mise en défend ;
- L'achat de deux tricycles moto ;
- Les activités connexes au projet ;

Tranche	Coût (TTC)	Caution de Soumission	Délai d'exécution
Tranche ferme	22 000 000	440 000	12 mois
TOTAL	22 000 000	440 000	12 mois

3. Cout Prévisionnel

vingt-deux millions (22 000 000) FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du reboisement. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED, Exercice 2018, sur la ligne budgétaire : **522036101 641359 2811 931** suivant l'autorisation de la dépense : **IT03904 pour un montant total de vingt-deux millions (22 000 000) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Préfecture de Maroua, au niveau du Service des Affaires Economiques et Financières, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt Mille (20 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de la Commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en François ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du DAO, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la préfecture de Maroua, ou plus tard le **25 SEPT 2018 à 14 heures, heure locale** et devra porter mention : AVIS APPEL

**D' OFPRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/2018 DU 05 SEPT 2018
DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE << L'OPERATION SAHEL VERT
>> DE LOULOU 1 ET 2 DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Délai d'exécution : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent quarante mille **(440 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif Requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis conformément aux Règlements Particuliers de l'Appel d'Offres. Elles devront être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 25 SEPT 2018 à 15 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Maroua en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1. Critères éliminatoires

12.1.1. Pièces administratives

- a) Non présentation de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence d'une pièce

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;
- e) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels ;

f) N'avoir pas abandonné un marché au cours des «trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établies annuellement par le MINMAP»

14.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

12.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **41** critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **4 critères** ;

15. Attribution

Le Préfet ou le Délégué départemental de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Diamaré, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, **qualifiée techniquement**, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme ou DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE.

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la préfecture de Maroua et à la Délégation Départementale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Diamaré.

MAROUA le 5 Septembre 2018

Le PREFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL DE BONDJOCK ET LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE BONDJOCK, EXERCICE 2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL DE BONDJOCK ET LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de construction des stades de football de Bondjock et Lindoi, arrondissement de bondjock.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de construction des stades de football de Bondjock et Lindoi, arrondissement de bondjock, Département du NYONG & KELLE, Région du Centre.

- Travaux préparatoire et étude,
- Terrassement de la plate-forme,
- Revêtement,
- Lices et buts,
- Installation du chantier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de

LOT N°	Intitulé	Coût prévisionnel en FCFA
01	Stade de Bondjock	Vingt millions (20 000 000)
02	Stade de Lindoi	Quinze millions (15 000 000)

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en deux (02) lots

LOT N°	Intitulé	Localité
01	Stade de Bondjock	Bondjock
02	Stade de Lindoi	Lindoi

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget Commune Bondjock, Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé ou à la Mairie de Bondjock (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé ou à la Mairie de Bondjock (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de Bondjock** d'un montant non remboursables de **50 000F (cinquante mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé **au plus tard le 02 Octobre 2018 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES STADES DE FOOTBALL DE BONDJOCK ET LINDOI, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé pour chaque lot a :

● LOT N°	● Intitulé	● Coût prévisionnel en FCFA
● 01	● Stade de Bondjock	● Quatre cent mille (400 000)
● 02	● Stade de Lindoi	● Trois cent mille (300 000)

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 02 Octobre 2018 à partir de 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Sous-Préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

spécifications techniques non conformes au CCTP ;
 Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
 fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
 Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3) ;
 le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;
 l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
 Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% d'éléments positifs, soit 20 (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre
Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

NB : un seul soumissionnaire peut être attributaire des deux lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bondjock ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Service de la Passation des Marchés) sise à la sous-préfecture d'Eséka, au numéro : 222 13 60 75 / 222 13 61 75.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

YAOUNDE le 10 Septembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

NGWEM II Jean Claude

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR ELIMINATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE (INTER RN3) NKENGLIKOK - VILLAGE NKONGKENI DANS LES COMMUNES DE MATOMB ET BONDJOCK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE BONDJOCK, EXERCICE 2018LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR ÉLIMINATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE (INTER RN3) NKENGLIKOK - VILLAGE NKONGKENI DANS LES COMMUNES DE MATOMB ET BONDJOCK.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux d'entretien par élimination des points critiques de la route rurale (INTER RN3) NKENGLIKOK - village NKONGKENI dans les communes de Matomb et Bondjock.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux d'entretien par élimination des points critiques de la route rurale (INTER RN3) NKENGLIKOK - village NKONGKENI dans les communes de Matomb et Bondjock, Département du NYONG & KELLE, Région du Centre.

- Travaux préparatoire et étude,
- Terrassement-chaussée,
- Emprise.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **40 000 000F (quarante millions de francs) CFA** .

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget Commune Bondjock, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé ou à la Mairie de Bondjock (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé ou à la Mairie de Bondjock (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de Bondjock** d'un montant non remboursables de **65 000F (soixante-cinq mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé **au plus tard le 02 Octobre 2018 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CDPM/18 DU 12 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN PAR ELIMINATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE (INTER RN3) NKENGLIKOK - VILLAGE NKONGKENI DANS LES COMMUNES DE MATOMB ET BONDJOCK, DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **800 000 (huit cent mille francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 02 Octobre 2018 à partir de 13 heures précises** par la Commission Départementale de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Sous-Préfecture d'Eséka en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

spécifications techniques non conformes au CCTP ;

Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);

le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;

l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% d'éléments positifs, soit 21 (oui).

Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
----	---------------------	-----	-----

1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**Evaluation des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Bondjock ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Kellé (Service de la Passation des Marchés) sise à la sous-préfecture d'Eséka, au numéro : 222 13 60 75 / 222 13 61 75, dans les locaux abritant l'ancienne recette des finances.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 10 Septembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

NGWEM II Jean Claude

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REPARATION DES ENGIN AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition des matériels de réparation des engins en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande concernent les fournitures des matériels de réparation des engins pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **Vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-dix (24 790 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des matériels de réparation.

6. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **Vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-dix (24 790 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quarante mille (40 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télèx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **_26 Septembre 2018_ à _11 heures_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_006_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _06 SEPTEMBRE 2018_

POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE REPARATION. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque sousmissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent quatre-vingt-quinze mille huit cent (495 800) FCFA, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **_26 Septembre 2018_ à _12 heures_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- d) Non satisfaction d'au moins 4 sur 5 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- c) Période de garantie ;
- d) Délai de livraison inférieur ou égal à 04 mois (120 jours) ;
- e) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

14.3. Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.4. Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA ELA Roland Ernest

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE LA STATION DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE A BAMBUI (CENEEMA),

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'aménagement et l'équipement de la station du CENEEMA à Bambui en un (01) seul lot.

2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande, sont constitués d'un lot et concerne l'aménagement et l'équipement de la station du CENEEMA à Bambui pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **Trente millions (30 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des matériels de réparation.

6. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **Trente millions (30 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **trente mille (30 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télèx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **_27 Septembre 2018_** à **_11 heures_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_008_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _06 SEPTEMBRE 2018_

POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE LA STATION DU CENEEMA A BAMBUI. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de 600 000 FCFA.

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **_27 Septembre 2018_** à **_12 heures_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- d) Non satisfaction d'au moins 4 sur 5 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- c) Période de garantie ;
- d) Délai de livraison inférieur ou égal à 02 mois (60 jours) ;
- e) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

14.3. Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.4. Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA ELA Roland Ernest

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE ET LA FORMATION A L'UTILISATION D'UNE APPLICATION DE GESTION FINANCIERE ET POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS, MATERIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture et la formation à l'utilisation d'une application de gestion financière et pour l'acquisition des équipements, matériels et logiciels informatiques en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande concernent la fourniture et la formation à l'utilisation d'une application de gestion financière et pour l'acquisition des équipements, matériels et logiciels informatiques pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture et la formation à l'utilisation d'une application de gestion financière et pour l'acquisition des équipements, matériels et logiciels informatiques

6. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quarante mille (40 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télécopie, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **27 Septembre 2018** à **12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS, MATERIELS ET LOGICIELS INFORMATIQUES.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque sousmissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent cinq mille (500 000) FCFA, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **27 Septembre 2018** à **13 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- d) Non satisfaction d'au moins 4 sur 5 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- c) Période de garantie ;
- d) Délai de livraison inférieur ou égal à 02 mois (60 jours) ;
- e) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

14.3. Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.4. Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA ELA Roland Ernest

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008 (BIS)/AONR/CDPM-NM/2018 DU 10 SEPTEMBRE 2018, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM (P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des **travaux d'aménagement des accès de la digue de Kom (P1 : Ngalla-Salla-Sobia-Nkoloboudou (24 km) ; P2 : Ndamvo-Awae-Nkoloboudou-Mboke (50 km) ; dans l'arrondissement de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra

Surveiller et contrôler les travaux:

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.

Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;

Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;

Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel s'élève à **vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques retenus à l'**Avis à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/CA/ST/2017 DU 24 mars 2017.**

N°	DESIGNATION DES BET	ADRESSES	CONTACTS
1	BETAS AS	B.P :12 426 Yaoundé	677 73 70 81
2	ETS SOKO & ROLLING STONE	B.P : 12 246 Yaoundé	677 92 18 18
3	ETS GONNE OFF BUSINESS	B.P : 13 Bafia	675 18 06 24

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, exercice 2018, le montant prévisionnel s'élève à **vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières ; tél. 694 92 65 01/657 69 19 53/222 12 05 30; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Recette des Finances d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offre. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga au plus tard le 09 Octobre 2018 à 11 heures 00 min, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°008 (bis)/AONR/CDPM-NM/2018 DU 10 SEPTEMBRE 2018, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ACCES DE LA DIGUE DE KOM (P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT BIP-MINTP EXERCICE 2018

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **cent soixante-cinq jours (165) jours**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant de la caution est défini à **Trois cent soixante mille (360 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une Autorité Administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission datant de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 09 Octobre 2018 à **12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou, siégeant à la salle de Conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **80 points sur 100**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**
- b) Pièce falsifiée ou non authentique **(la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).**

Offre technique :

- c) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés au cours des trois dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- e) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.
- f) Ingénieur de Génie Civil d'ancienneté supérieure ou égale à cinq (05) ans non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- g) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière : 30%

- h) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

I- Références des consultants, pertinentes pour la mission de contrôle 15 pts

- Expérience dans les études, le contrôle et la surveillance des travaux les travaux routiers en général (4pts par justificatif avec un max. de 8 pts) ;
- Expérience spécifique dans les études, le contrôle et la surveillance des projets de travaux d'entretien de routes en terre.
(7 pts pour l'étude réalisée).

II- Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence 15 pts

- Commentaires pertinents sur TDR (0,5pt/commentaire avec un max. de 2 pts)
- Pertinence de la méthodologie (8 pts)
- **Organisation (3pts)**

Organigramme de la mission (cohérence avec les objectifs) /0,5pt

Relations avec l'administration (/0,5pt)

Organisation préparatoire (/1pt) Description de la phase exécutoire – méthode de contrôle – compte rendu (/ 1pt)

- Cohérence du planning (2pts)

Durée des prestations /0,5pt

Cohérence de la remise du rapport final /0,5pt

Cohérence d'intervention des experts /1pt

III- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission 100pts

Chef de mission : 45 pts

- a) **Un Chef de mission**, L'expert proposé doit être un Ingénieur de génie civil (Bac+3 ou plus) disposant d'au moins Cinq (05) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). Il devra avoir au minimum une expérience de trois (03) années dans le contrôle des travaux de routes bitumées, parler et rédiger couramment le français ou anglais. **20 pts**

- b) **Un ingénieur de suivi N°1** L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **15Pts**

- c) **Un ingénieur de suivi N°2** : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10Pts**

Expérience du BET sur **30 points** ;

- a) Maîtrise d'Œuvre générale dans les BTP5 points ;

- b) Contrôle des travaux routiers5 points ;

- c) Contrôle des travaux sur routes bitumées..... 5 points.

Moyens techniques et matériels sur **20 points**;

- a) Matériel informatique 5 pts

- b) Véhicule pick-up de liaison 5pts

- c) Matériel géotechnique 5 pts

iv. Présentation de l'offre sur **5points**.

14. Attribution

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la moins disant**, et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture d'Akonolinga, tél. 694 92 65 01/657 69 19 53/222 12 05 30, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Préfet du Département du Nyong et Mfoumou.

YAOUNDE le 10 Septembre 2018

Le PREFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
23450401.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de rénovation des salons VIP (Afamba, Mefou et Gold) de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :

- Le décapage des moquettes en place et la pose de moquettes et accessoires de haute qualité ;
- Le décapage des revêtements en place et la pose de revêtements de sols de premier choix dans les sanitaires ;
- Le décapage des revêtements muraux en place et la pose de revêtements muraux de haute qualité ;
- L'évacuation des débris à la décharge publique ;
- Le remplacement des appareils sanitaires ;
- Le remplacement du faux-plafond en place dans les toilettes, par du plafond en dalle minérale de 60x60 cm, couleur au choix du Maître d'Ouvrage ;
- Le remplacement des luminaires existants dans les toilettes, par des vasques à grilles à quatre (04) tubes ;
- La révision du circuit électrique et plomberie.

Les détails plus importants sont explicités dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue de l'étude préalable est de **cent-vingt-cinq (125) millions de Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun, et spécialisées dans les travaux de réhabilitation des bâtiments.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2018, ligne **23450401.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02 , postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le

compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), dont les références sont ci-dessous :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
10001	06860	975 686 600 01	28

Code SWIFT (BIC) : ICLRCMCXXX. TITULAIRE DU COMPTE : AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS « ARMP »

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard **le 01/10/2018 à 11 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2018 DU 10/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES SALONS VIP (AFAMBA, MEFOU ET GOLD) DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de trois **(03) mois**. Toutefois, le soumissionnaire retenu peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances Camerounais, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions cinq cent mille (2 500 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 01/10/2018 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 32);
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 34) ;
- L'absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier technique) ;
- Un nombre de oui **inférieur à treize (13)** pour l'ensemble des critères ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'attestation de visite de site.

Critères essentiels

- Références en travaux dans le domaine concerné : **oui/non** ;
- Moyens matériels et logistiques : **oui/non** ;
- Personnel technique d'encadrement : **oui/non** ;
- Note méthodologique : **oui/non** ;
- Capacité financière : **oui/non** ;
- Présentation de l'offre : **oui/non** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Etudes et des Projets de la société Aéroports du Cameroun SA, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 22 23 36 02, postes 384/531.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82**.

YAOUNDE le 3 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 07
SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE SEPT 167 MOTOS AU PROFIT DU PROJET
D'APPUI A LA GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES
(PAGQ2C) FINANCEMENT: FODECC 2018**

FINANCEMENT
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
IMPUTATION
2018 392 02 424 00 00 222 001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de cent soixante sept (167) motos au profit du projet d'appui à la gestion de la qualité dans la production du cacao et des cafés (PAGQ2C).

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture de cent soixante sept au profit du projet d'appui à la gestion de la qualité dans la production du cacao et des cafés (PAGQ2C).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent Appel d'Offres est de **125 250 000** (cent vingt cinq millions deux cent cinquante mille) FCFA TTC,

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine et installées en République du Cameroun.

5. Financement

Le financement de la fourniture objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Cafés (FODECC) pour l'exercice 2018, **IMPUTATION 2018 392 02 424 00 00 222 001**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, Tel : 222 22 16 24 ; Fax : 222 225 091, dès diffusion du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur le Directeur des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, Tel : 222 2216 24 ; Fax : 222 225 091, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **cent neuf mille (109 000) francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP 335 988 60001-94 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque Soumission rédigée en français ou en anglais et présentée en sept (07) exemplaires dont 01 (un) original et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine (DRFP), Service des Marchés sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet, au plus tard **le 06 Octobre 2018 à 14 heures** locale et devra porter la mention : avis d'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/MINADER?PAGQ2C/CMPM/2018 06/10/2018 relatif à la fourniture de cent soixante sept (167) motos au profit du Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés (PAGQ2C).

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINADER-PAGQ2C/CIPM/2018 DU 07 SEPTEMBRE 2018
POUR LA FOURNITURE DE CENT SOIXANTE SEPT 167 MOTOS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA
GESTION DE LA QUALITE DANS LA PRODUCTION DU CACAO ET DES CAFES (PAGQ2C)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

La livraison se fera au quartier Etoug-Ebe en face de la Délégation Régionale de l'Agriculture du Centre ; siège du PAGQ2C.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre dans son dossier de Demande d'APPEL d'Offre une caution de soumission d'un montant de **deux millions cinq cent cinq mille francs (2 505 000) FCFA**.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure à la dernière page du DAO.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres, La durée de validité de ce cautionnement est de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finance, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 06 octobre 2018 à 15heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés placée auprès du MINADER à Yaoundé, sis au siège du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), 3e Chalet.

Les soumissionnaires assisteront à cette séance d'ouverture ou s'y feront représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier,

13. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif incomplet ou non-conformité de l'une des pièces après **(48) heures** accordées par la CMPM;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence du prospectus et des fiches techniques émanant du fabricant des matériels proposés;
- Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces exigées
- Non-conformité aux spécifications techniques mineures de la fourniture
- Non satisfaction d'au **moins 90%** de toutes les caractéristiques techniques de l'ensemble des matériels;
- Non satisfaction d'au **moins 70%** des critères essentiels ;

- Absence de déclaration d'honneur attestant du non-abandon du chantier durant les trois dernières années.

Caractéristiques Majeures	Valeurs
	Motos
Cylindrée	supérieur ou égale à 110 cm ³ (50.0x56.2 mm)
Garde au sol	supérieur ou égale à 175 mm
Empattement	supérieur ou égale à 3085 mm
Capacité du réservoir	supérieur ou égale à 7.2 L
Puissance fiscale	supérieur ou égale à 09 CV
Couple maxi	supérieur ou égale à 197 Nm/2200/tr-mn

2- Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous. elle se fera de manière positive (OUI) ou négative (NON).

- Présentation de L'offre ;
- Référence du soumissionnaire (au moins un marché similaire au cours des trois dernières années)
- Capacité financière de 10 millions ;
- Délai de livraison 15 jours
- Service après-vente ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP paraphé) ;
- Disponibilité des pièces de rechanges et (Disponibilité des ateliers de réparation, personnel d'un personnel permanent et qualifié) ;
- service après-vente ;
- Caractéristiques techniques Dimensions & extérieur & Intérieur ; Sécurité ; Moteur ; Freinage ; Suspension et Pneumatiques.

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et obtenir au moins 80% des oui des critères essentiels.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Projet d'Appui à la Gestion de la Qualité dans la production du Cacao et des Cafés sise à la Délégation Régionale du Centre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ETOUG-EBE, Tel 696 481 848.

YAOUNDE le 7 Septembre 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06
SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES
D'INTERVENTIONS TECHNIQUES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU
MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition des véhicules d'interventions techniques au CENEEMA en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande concernent les fournitures véhicules d'interventions techniques au CENEEMA pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des véhicules d'interventions techniques.

6. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quarante mille (40 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télèx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **_28 Septembre 2018_** à **_11 heures_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _010_ /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _06 Septembre 2018_

POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES D'INTERVENTIONS TECHNIQUES. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEVOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à trente (30) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque sousmissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent un million (1 000 000) FCFA, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **_28 Septembre 2018_** à **_12 heures_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Avoir au moins quatre (04) représentations régionales ;
- c) absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- d) Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- b) Présentation de l'offre ;
- c) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- d) Période de garantie ;
- e) Service après-vente ;
- f) Délai de livraison inférieur ou égal à 01 mois (30 jours) ;
- g) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

14.3. Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.4. Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA ELA Roland Ernest

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES DE COLLECTE ET DE DESSERTE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN DEUX (02) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE LOT 1 : TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MOYA-NGOMALOT 2 : TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE DJONGO-NDOTTO III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune de Ndobian, Autorité Contractante, lance dans le cadre de l'entretien des communes, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'ouverture et de réhabilitation de certaines pistes de collecte et de desserte dans la commune de Ndobian en deux (02) lots en procédure d'urgence :

- **LOT 1 : Travaux d'ouverture de la piste agricole Moya-Ngoma**
- **LOT 2 : Travaux de réhabilitation de la piste agricole Djongo-Ndotto III**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation de chantier
- Amené et repli du matériel et du personnel
- Débroussaillage
- Fourniture et pose buses métalliques Construction têtes de buses
- Dégagement au bulldozer avec terrassement
- Reprofilage de la piste avec création des fossés et des exutoires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- **Lot 1: Vingt quatre millions (24 000 000) FCFA;**
- **Lot 2: Vingt Un millions (21 000 000) FCFA;**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (à l'adresse du secrétariat de la Commune de Ndobian, tel: 679 74 21 09 / 677 67 21 36 / 677 20 20 16.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Ndobian, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable **Quarante mille (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de NDOBIAN.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ndobian, au plus tard le **02/10/2018 à 10H00**, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 009/AONO/C.NDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018
POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE REHABILITATION DE CERTAINES PISTES DE COLLECTE ET DE
DESSERTE DANS LA COMMUNE DE NDOBIAN EN DEUX (02) LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 1.1 du DAO, d'un montant de :

- **Lot 1 : 480 000 (Quatre cent quatre vingt) francs CFA**
- **Lot 2 : 420 000 (Quatre cent vingt mille) francs CFA**

et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques financières aura lieu le **02/10/2018 à 11 heures** par Sa Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ndobian. '

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

a) Dossier administratif:

- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Figurer sur la liste des entreprises suspendues;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- f) Certification des photocopies des documents certifiés.
- g) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié

Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) essentiels sur la base des critères de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à palier de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Socréteriat de commune de Ndobian, dès publication du présent avis.

NB : Pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

NDOBIAN le 11 Septembre 2018

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06
SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET
MATERIELS DE MAINTENANCE ET LA REFECTION, L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DU CIRCUIT
D'AIR DE L'ATELIER AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME
AGRICOLE (CENEEMA),**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour l'acquisition des équipements et matériels de maintenance et la réfection, l'aménagement et l'équipement du circuit d'air de l'atelier en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande concernent la fourniture et la formation à l'utilisation d'une application de gestion financière et pour l'acquisition des équipements, matériels et logiciels informatiques pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **Cinquante-quatre millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent vingt (54 780 520) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture et la formation à l'utilisation d'une application de gestion financière et pour l'acquisition des équipements, matériels et logiciels informatiques.

6. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **Cinquante-quatre millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent vingt (54 780 520) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quarante mille (40 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télèx, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **_27 Septembre 2018_** à **_12 heures_**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_012_/AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _06 SEPTEMBRE 2018_

POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE MAINTENANCE ET LA REFECTION, L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DU CIRCUIT D'AIR DE L'ATELIER.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à soixante (60) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque sousmissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million quatre-vingt-quinze mille six cent dix mille (1 095 610 000) FCFA**, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **_27 Septembre 2018_** à **_13 heures_** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- d) Non satisfaction d'au moins 4 sur 5 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- e) Présentation de l'offre ;
- a) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- b) Période de garantie ;
- c) Délai de livraison inférieur ou égal à 02 mois (60 jours) ;
- d) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

14.3. Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.4. Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EVINA ELA Roland Ernest

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT POUR LA PROTECTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES DORTOIRS ET D'UNE CLÔTURE DE SECURISATION DU SITE DE NKOLBISSON NON-QUERELLE ASSORTIE D'UN MIRADOR AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) DE NKOLBISSON - YAOUNDE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un mur de soutènement pour la protection du bâtiment abritant les dortoirs et d'un clôture de sécurisation du site de Nkolbisson non-querellé assortie d'un mirador au Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) de Nkolbisson-Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente commande, sont constitués d'un (01) lot unique et concernent les travaux de construction d'un mur de soutènement pour la protection du bâtiment abritant les dortoirs et d'un clôture de sécurisation du site de Nkolbisson non-querellé assortie d'un mirador au Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) de Nkolbisson – Yaoundé dans la Région du Centre. Ces prestations comprennent les travaux de construction, répartis en lots comme suit :

- Travaux préparatoires ;
- [Terrassements complémentaires](#) ;
- [Travaux de béton et béton armé](#) ;
- [Travaux de maçonnerie](#) ;
- Travaux de ferronnerie.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres sont financés par la subvention du MINFI au profit du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **cinquante millions (50 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la Direction des Affaires administratives et financières du CENEEMA sise à Nkolbisson, Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Direction des Affaires administratives et financières du CENEEMA sise à Nkolbisson Yaoundé, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **quarante mille (40 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°3359880000-89 ouvert à la BICEC.

Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard **le _28 Septembre 2018_ à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _06 Septembre 2018_, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT POUR LA PROTECTION DU BÂTIMENT ABRITANT LES DORTOIRS ET D'UNE CLÔTURE DE SECURISATION DU SITE DE NKOLBISON NON-QUERELLE ASSORTIE D'UN MIRADORAU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) DE NKOLBISSON - YAOUNDE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances d'un montant de **Un million (1 000 000) FCFA** valable pendant **30 jours** au-delà de la date limite de la validité des offres. Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus **trois (03) mois**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins **48 heures** sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

Elles devront obligatoirement dater de moins **de trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **28 Septembre 2018 à 13 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA dans la salle de conférence du bâtiment central sis à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

Première étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

Deuxième étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes

Troisième étape : Vérification des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

14.1 Critères d'évaluation des offres

14.1.1 Critères Eliminatoires

Offre administrative

a) Dossier administratif incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

Offre technique

c) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;

d) Offre technique incomplète ;

e) Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre national des ingénieurs du génie civil pour le conducteur des travaux ;

f) non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels.

Offre financière

g) offre financière incomplète ;

h) absence du sous-détail des prix unitaires ;

i) omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

j) incohérence du sous-détail des prix.

14.1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

a) Attestation de visite du site signé sur l'honneur par le soumissionnaire ;

b) Présentation de la soumission ;

c) Références de l'entreprise ;

d) Disponibilité matérielle et équipements essentiels listés dans le RPAO ;

e) Expérience du personnel d'encadrement de l'entreprise ;

f) La méthodologie ;

g) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP signés et paraphés).

Le non-respect de **80%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14.2 Evaluation technique :

L'évaluation des offres se fera de manière binaire (oui ou non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins **80%** des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.3 Evaluation financière :

Seules les offres retenues à l'issue des analyses des pièces administratives et techniques sont admises à l'évaluation financière.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (**CENEEMA**) Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA ELA Roland Ernest

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES ET AUTRES MATERIELS COMPLEMENTAIRES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA),

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'acquisition de certains équipements et matériels agricoles et autres matériels complémentaires en trois (03) lots.

2. Consistance des prestations

Les équipements, objet de la présente commande, sont constitués de trois (03) lots et concernent les fournitures certains équipements et matériels agricoles et autres matériels complémentaires pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA). Ces prestations comprennent les équipements et matériels répartis en lots comme suit :

N°	Désignation	Qté
Lot 1	Equipements et matériels préparation du sol et d'entretien des cultures	04
Lot 2	Equipements et matériels de fertilisation et d'entretien	03
Lot 3	Autres Matériels complémentaires	04

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel est de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises reparté par lot comme suit :

N° LOT	MONTANT TTC
Lot 1	34 000 000
Lot 2	15 000 000
Lot 3	26 000 000
Total	75 000 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture d'équipements et matériels agricoles.

6. Financement

Les équipements, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du CENEEMA pour l'exercice 2018. Le budget prévisionnel est de **soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises reparti par lot comme suit :

N° LOT	MONTANT TTC
Lot 1	34 000 000
Lot 2	15 000 000
Lot 3	26 000 000
Total	75 000 000

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.**

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- **L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1)**
- **L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)**
- **L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).**

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **Soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télex, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le **26 Septembre 2018** à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_007_AONO/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _06 SEPTEMBRE 2018
POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS EQUIPEMENTS ET MATERIELS AGRICOLES ET AUTRES MATERIELS COMPLEMENTAIRES.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation et de séparation seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel, objet du présent Appel d'Offres est fixé à cent vingt (120) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le Marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Directeur du CENEEMA.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque sousmissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **pour chaque lot postulé**, une caution de soumission, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

LOTS	MONTANT EN FCFA
Lot 1	680 000
Lot 2	300 000
Lot 3	520 000

Le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original et datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le **__26 Septembre 2018__** à 13 heures par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA, à Nkolbisson.**

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois (03) étapes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) absence du prospectus détaillé décrivant les caractéristiques techniques ;
- d) Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre (conformité aux spécifications techniques) ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire (au moins une réalisation similaire pendant les cinq dernières années au Cameroun) ;
- c) Service Après-Vente ;
- d) Période de garantie ;
- e) Délai de livraison inférieur ou égal à 04 mois (120 jours) ;
- f) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP)

14.3. Evaluation technique :

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, au moins 80% des réponses positives sera requise pour être retenu.

14.4. Evaluation financière :

Seules les offres de prix des soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen des critères éliminatoires et essentiels seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Seuls les prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires font foi.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre reconnue conforme pour l'essentiel et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA ELA Roland Ernest

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

**AVIS DE CONSULTATION N° _002_/DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2018 DU _05 SEPTEMBRE 2018_, EN
PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE CALIBREUSE DE SEMENCESAU CENTRE
NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
20 109

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur du CENEEMA, lance un Avis de Consultation en procédure d'urgence, pour l'acquisition d'une calibreuse de semences pour le compte du CENEEMA.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente lettre commande comprend la fourniture d'une calibreuse de semences, constitués d'un (01) lot pour le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA).

3. Cout Prévisionnel

Le financement prévisionnel est de **Seize millions (16 000 000) FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des équipements et matériels agricoles.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget du CENEEMA, Exercice 2017, Imputation budgétaire : 20 109. Le financement prévisionnel est de **Seize millions (16 000 000) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier pourra être consulté à la **Direction du CENEEMA, sise à Nkolbisson**, aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au CENEEMA, sis à Nkolbisson, Yaoundé, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation et identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à la Demande de Consultation.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Télex, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction du CENEEMA Tél : 222 22 33 54 B.P. 1040 Yaoundé, au plus tard le 25 Septembre 2018 à _12 heures_, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 002 /DC/MINADER/CENEEMA/CIPM/2017 DU 05 Septembre 2018 , EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE D'UNE CALIBREUSE DE SEMENCES AU CENTRE NATIONAL D'ETUDES D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 Septembre 2018 à _13 heures_ par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CENEEMA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation des offres techniques ;
- 3^{ème} étape : Analyse des offres financières.

9.1 Critères Eliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de régularisation d'au plus 48 heures accordé ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence du prospectus original ou de la fiche technique produite par le fabricant ;
- d) Offre technique incomplète pour non-conformité aux spécifications techniques ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels

9.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- a) Présentation de l'offre ;
- b) Références/Expérience du soumissionnaire dans les fournitures similaires ;
- c) Service après-vente ;
- d) Période de garantie (? 01 an) ;
- e) Délai de livraison (? 02 mois) ;
- f) Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP) ;

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.

YAOUNDE le 5 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA ELA Roland Ernest

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°D13-210/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DE 115 000 CARTES
D'INVITATIONS DES PARTENAIRES MASCULINS DES FEMMES ENCEINTES POUR
L'ACCOMPAGNEMENT AU SUIVI DE LA GROSSESSE.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS MONDIAL, NEW FUNDING MODEL - 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la production des cartes d'invitation des partenaires masculins des femmes enceintes pour l'accompagnement au suivi de la grossesse.

2. Consistance des prestations

La Consultation porte sur la production des cartes d'invitation suivant le tableau ci-après :

Désignation	Quantité	
Production cartes d'invitations des partenaires masculins des femmes enceintes pour l'accompagnement au suivi de la grossesse	En Français	En Anglais
	80 500	34 500
Total		115 000

NB 1: Les échantillons sont disponibles au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique.

NB 2 : Joindre dans l'offre deux (02) échantillons (01 en français et 01 en anglais) des cartes d'invitations proposées.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette production est de **treize millions (13 000 000) de FCFA Hors taxes, soit quinze millions cinq cent deux mille cinq cent (15 502 500) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Fonds Mondial, New Funding Model - 2018 pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 22 2210 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de trente mille (30 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 04 octobre 2018 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

Demande de Cotation N°D13-210/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 relative à la production de 115 000 CARTES d'invitations des partenaires masculins des femmes enceintes pour l'accompagnement au suivi de la grossesse

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours à compter de la date de notification du Bon à Tirer (BAT)**.

Les cartes d'invitations produites seront livrées au GTC/CNLS à Yaoundé.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 04 octobre 2018 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS)** sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les documents de manière satisfaisante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 4 Septembre 2018

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N°D13-209/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 RELATIVE À LA PRODUCTION DES ALGORITHMES DE
DÉPISTAGE INTENSIF DE LA TUBERCULOSE CHEZ LES ENFANTS, LES ADOLESCENTS ET ADULTES
VIVANT AVEC LE VIH.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS MONDIAL, NEW FUNDING MODEL - 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des activités de lutte contre le VIH/SIDA, le Ministre de la Santé Publique, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Consultation pour la production des algorithmes de dépistage intensif de la TB chez les enfants, les adolescents et adultes vivant avec le VIH.

2. Consistance des prestations

La Consultation porte sur la production des algorithmes suivant le tableau ci-après :

N°	Désignation	Quantité	
		En Français	En Anglais
1	Production « des algorithmes de dépistage intensif de la TB chez les enfants vivant avec le VIH »	700	300
2	Production « des algorithmes de dépistage intensif de la TB chez les adolescents et adultes vivant avec le VIH »	700	300
Total =		2 000	

NB 1: Les échantillons sont disponibles au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique.

NB 2 : Joindre dans l'offre un (01) échantillon de chaque type d'algorithme proposé en français et en anglais.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette production est de **six millions (6 000 000) de FCFA Hors taxes, soit sept millions cent cinquante cinq mille (7 155 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises d'imprimerie de droit Camerounais ayant une expérience dans la production de ce type de document.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le **Fonds Mondial, New Funding Model - 2018 pour la partie Hors Taxes et le Budget de l'Etat pour les taxes.**

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22 10 21 , dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable **de vingt mille (20 000) francs CFA.**

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé au **plus tard le 03 octobre 2018 à 10 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

Demande de Cotation N°D13-209/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/18 relative à la production des algorithmes de dépistage intensif de la TB chez les enfants, les adolescents et adultes vivant avec le VIH.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à **trente (30) jours à compter de la date de notification du Bon à Tirer (BAT).**

Les algorithmes produits seront livrés au GTC/CNLS et dans les Groupes Techniques Régionaux de Lutte contre le Sida sis à Yaoundé.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **le 03 octobre 2018 à 11 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans **la salle de réunions du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) sise à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.**

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et reconnue conforme pour l'essentiel au dossier de consultation et qui dispose des capacités financières et techniques requises pour livrer les documents de manière satisfaisante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

YAOUNDE le 4 Septembre 2018

Le MINISTRE

MAMA FOU DA André

COMMUNE DE NDOBIAN

AVIS DE CONSULTATION N° 005/DC/CNDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA) ,
COMMUNE DE NDOBIAN, EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Ndobian, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de NDOBIAN, une Demande de Cotation pour les travaux de Construction d'un réseau d'adduction d'eau gravitaire de 3830 ml à partir de la source Lepkou en vue du renforcement de l'alimentation en eau potable dans le centre urbain de Ndobian, Département du Nkam, Région du Littoral.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré-qualification et étant enregistrées dans le répertoire de la Cellule Régionale de Coordination du Programme National de Développement Participatif pour le Littoral.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

Une visite du site ainsi qu'un rapport de visite de site sont exigés à tous les éventuels soumissionnaires de la présente cotation.

3. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget du Programme National de Développement Participatif (PNDP) et de la **Commune de NDOBIAN, exercice 2018**.

4. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la **Mairie de Ndobian**.

5. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenu **gratuitement tous les jours ouvrables entre 7h30 et 15h30** à la Mairie de Ndobian, ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP Littoral, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier de Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé ou être recommandée avec accusé de réception à la Mairie de Ndobian, au plus tard le **02/10/2018 à 10h00 heures** précises. Les plis fermés contenant les offres devront uniquement porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°005/DC/CNDOB/CIPM/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU GRAVITAIRE DE 3830 ML A PARTIR DE LA SOURCE
LEPKOU EN VUE DU RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE CENTRE URBAIN
DE NDOBIAN, DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL
(En procédure d'urgence)
«À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

7. Delai de Livraison

Le délai maximum des travaux pour mettre le chantier en état de réception provisoire est de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

8. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière se fera en un temps le **02/10/2018 à 11H00** précises, heure locale, à la Mairie de Ndobian en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres doivent être chiffrées hors taxes (HT) sur la valeur ajoutée (TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.

10. Critères d'évaluation

1. 5. Principaux critères d'évaluation i. Critères éliminatoires

- Prestataires non enregistrés
- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplète
- Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise
- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entrepreneurs
- Cas de corruption avérée ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui inférieur à 21 sur 29) ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Fausse déclaration ;

Prestataires enregistrés pour leur pré-qualification

- Absence du Sous détail des prix unitaire
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des Entreprises défaillantes ;
- Cas de corruption avérée ;
- Fausse déclaration ;

Critères essentiels

Les critères essentiels sont les suivants :

- a. Références de l'entreprise ;
- b. Moyens matériels permanents ou mobilisables ;
- c. Qualification du personnel du chantier ;
- d. Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ;
- e. Capacité d'autofinancement (justifier d'une Attestation bancaire de levée de fonds pouvant permettre, en cas d'adjudication, de pré-financer les travaux à réaliser à hauteur de 30% du montant TTC de la soumission)

Les soumissionnaires non enregistrés seront soumis à une évaluation binaire des critères essentiels conformément à la grille ci-dessous (attention : les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la campagne du PNDP de 2018 en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre une déclaration de qualification administrative, technique, et financière) :

Pièce n°	Désignation	Pondération
B.1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	Lisibilité Pagination	
B.2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur de Travaux de GC/GR) daté et signé	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté k 3 ans	
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR) daté et signé	
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté ? 3ans	Oui/Non Oui/Non
13.3	Matériel de Chantier -	
	-Au moins un Camion, Pick up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location), bétonnière et vibreur	Oui/Non ' Oui/Non Oui/Non
	-Au moins un pick-up (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)	
	-Liste de matériel cohérent avec les tâches (voir CCTP)	
B.4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais 5 120 jours -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	
B.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
13.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphées à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
B.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non
13.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
B.10	Déclaration sur l'honneur de Non Exclusion des Marchés Publics	Oui/Non

B.11.	Déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes	Oui/Non
B.12	Sous détail des prix unitaire paraphée	Oui/Non
B.13	Bordereau des prix paraphée	Oui/Non
B.14	Capacité financière k 30% du TTC de la soumission	Oui/Non
	Total des oui	/29

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel satisfaisant aux conditions de qualifications minimales imposées verront leurs offres financières analysées et prises en compte.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de l'ouverture des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam, Téléphone : ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Littoral sis à Bonamoussadi immeuble Congelcam, 1er étage, Téléphone : 233 247 74

NDOBIAN le 11 Septembre 2018

Le MAIRE

MANTAP Dieudonné

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02802/AMI/MINHDU/2018 DU 05 SEPT 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D « CAPITALES REGIONALES ».

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de souscrire une police d'assurance maladie pour le personnel en service à la Cellule Centrale de Suivi du programme C2D « CAPITALES REGIONALES », le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un appel à manifestation d'intérêt, en vue de recruter une compagnie d'assurance.

2. Objet

Le présent appel à Manifestation d'intérêt vise la pré-qualification des compagnies d'assurance devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la souscription d'une police d'assurance maladie.

3. Consistance des prestations

Les prestations d'assurance maladie que devront couvrir l'assureur doivent comprendre notamment :

- Les consultations et visites médicales ;
- Les frais médicaux ;
- Les frais pharmaceutiques ;
- Les frais d'analyse médicale ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais des actes de spécialité, radiologie, chirurgie, vaccination, électrothérapie ;
- Le cancer ;
- Le diabète ;
- Les infections liées au VIH ;
- Le paludisme ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les frais de lunetterie ;
- Les frais de dentisterie ;
- La prime de maternité.
- Ect....

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'intérêt est réservé aux compagnies d'assurance de droits camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les états membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français ou en Anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel et déposés sous-plis fermé et scellé, à l'adresse suivante : Cellule Centrale de Suivi du Programme C2D « Capitales Régionales », sis Derrière DGSN, Nlongkak – Yaoundé, Email : c2dcapitalesregionales@yahoo.fr; Tél : 222 219 101, au plus tard le 26 SEPT 2018 à 11 heures , heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02802/AMI/MINH DU/2018 DU
05 SEPT 2018 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL
DE LA CELLULE CENTRALE DE SUIVI DU PROGRAMME C2D « CAPITALES REGIONALES ».*

6. Composition du dossier

Les compagnies d'assurance intéressées par cet appel à manifestation d'Intérêt devront fournir les pièces ci-après en deux volumes :

1. Volume 1 : dossier administratif

Ce volume comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conforme) datés de moins de trois (03) mois :

- Une lettre de motivation datée et timbrée au tarif en vigueur ;
- Une copie certifiée conforme de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non exclusion des Marchés Publics.

2. Volume 1 : composition du dossier technique

Le dossier technique comprendra :

- Les références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première page du contrat, deuxième page de signature et PV de réception ou l'attestation de bonne fin) ;
- Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ;
- Description détaillée des garanties offertes ;
- Modalités de mise en jeu de la garantie ;
- Représentativité territoriale ;
- Couverture des engagements réglementés ;
- Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité ;
- Facilités accordées ;
- Couverture de la marche de solvabilité ;
- Liste des établissements sanitaires (hôpital, pharmacie, laboratoires ect...) en partenariat avec l'assureur (pour vérification).

7. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de l'agrément d'exercice de la profession d'assurance ;
- Absence d'une présence permanente dans les régions du Centre, de l'Ouest, du Nord-ouest, du Nord, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Littoral;
- Note technique (critères essentiels) inférieure à 80 points sur 100.

2. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	critère	note
1	Présentation général de l'offre (sommaire, pagination, intercalaire...)	03
2	Les références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les dix dernières années (joindre première page du contrat, deuxième page de signature et PV de réception ou l'attestation de bonne fin) (2points par référence pour un maximum de 10 points)	10
3	Description détaillée des garanties offertes	5

4	Modalités de mise en jeu de la garantie ;	5
5	Représentativité territoriale ;	12
6	Couverture des engagements réglementés ;	10
7	Couverture de la marge de solvabilité	5
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années (listing des sinistres réglés)	25
9	Liste des établissements sanitaires (hôpital, pharmacie, laboratoires ect...) en partenariat avec l'assureur. (convention), 1 point par établissement pour un maximum de 15 points.	15
10	Ancienneté dans le marché (1 point par an pour un max de 15 points)	10
	Total	100

Chaque offre reçoit un score technique, une proposition est rejetée si le score obtenu est inférieur à 80.

YAOUNDE le 5 Septembre 2018

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/SNH/CPSP/18 DU 6 SEPTEMBRE 2018 POUR LA PRE-QUALIFICATION DE CONSULTANTS EN VUE DU DEVELOPPEMENT ET L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE SYSTEME DE GESTION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE AU COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DES PIPELINES (CPSP)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Pipeline Tchad-Cameroun, d'une longueur de 1070 km, permet l'évacuation sur les marchés internationaux, d'hydrocarbures qui sont exploités dans la région de Doba, au Sud du Tchad. Il traverse le territoire camerounais sur près de 890 km, de la frontière nord-est avec le Tchad jusqu'au large de l'océan atlantique, à Kribi.

Une Etude d'Impact Environnemental (EIE) avait mis en évidence différents risques relatifs à la construction, à l'exploitation et à l'entretien du Pipeline, et qui sont susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement et les populations riveraines, d'où les mesures visant à neutraliser les effets, contenues dans le Plan de Gestion Environnementale (PGE) de ce Pipeline, à mettre en œuvre par l'opérateur, la Cameroon Oil Transportation Company (COTCO).

Le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) doit s'assurer du respect des engagements de COTCO dans ce PGE.

Aussi, toutes les opérations de suivi et de gestion des problèmes environnementaux et socio-économiques doivent être répertoriés dans un système permettant une bonne gestion de l'information, en terme de collecte et de traitement, et de diffusion.

A cet effet, il a été mis en place au CPSP un système E-MIS (Environmental Management of Information System) essentiellement dédié aux activités de gestion et de suivi environnemental du Pipeline Tchad/Cameroun.

A ce jour, ce Système nécessite une refonte totale pour lui permettre de prendre en compte, outre les données environnementales du Pipeline Tchad/Cameroun pour lesquelles il avait été configuré, mais également :

- celles du Gazoduc Bipaga-Mpolongwé, offrant ainsi une option de prise en charge dans ce système, des pipelines et gazoducs futurs ;
- celles de la mise en œuvre du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures dont la gestion incombe au CPSP ;

A cet effet, l'Administrateur-Directeur Général de la SNH, Président du CPSP entend lancer un Appel d'Offres National Restreint en vue de la sélection d'un Consultant pour le développement et l'installation d'un logiciel de système de gestion de l'information environnementale au CPSP.

Le système comportera des modules qui permettront d'intégrer les activités ci-après :

a) La gestion des Pipelines (Oléoducs et Gazoducs)

Il s'agira de développer un module en vue de :

- de gérer des informations techniques détaillées dans les domaines biophysique, socio-économique et santé des pipelines ;
- de synthétiser, sous forme d'indicateurs et de tableaux de bord, des données permettant d'évaluer l'impact environnemental d'un projet de construction de pipeline sur l'environnement, dans les domaines biophysique, socio-économique et santé ;
- de donner des informations utiles dans le cadre du plan de communication du CPSP (fiche d'information sur l'état d'avancement d'un projet, fiche de mise à jour de la page web du site du CPSP, bulletin d'information du type newsletter, etc.) .

b) Le Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels des Hydrocarbures (PNLDAH)

Le système permettra d'intégrer les données ci-après liées à la mise en œuvre du **PNLDAH** : déversement d'hydrocarbures de tous niveaux d'exercices de simulation, activités de vulgarisation, formations et campagnes de sensibilisation.

c) Le suivi des équipements

Ce module est un outil de gestion des stocks et de maintenance des équipements mis à la disposition des unités du terrain du CPSP et des centres de lutte antipollution de Kribi, Douala et Limbé. Il devra également permettre d'avoir connaissance des équipements de lutte antipollution dont disposent les opérateurs pétroliers.

d) L'Information Géographique (SIG)

Ce module mettra en exergue la gestion des informations et données de façon graphique, afin de pouvoir modifier ou ajouter de nouveaux sites d'activités, avec la possibilité de créer des points kilométriques (PK) portant toutes les informations de la zone géo référencée. Ce module sera aussi en charge de diffuser les informations cartographiques à la demande.

Dans cette optique, l'Administrateur-Directeur Général de la SNH, Président du CPSP, invite par le présent avis, tous les soumissionnaires potentiels à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations sus-évoquées.

2. Objet

a) La gestion des Pipelines (Oléoducs et Gazoducs)

Il s'agira de développer un module en vue de :

- de gérer des informations techniques détaillées dans les domaines biophysique, socio-économique et santé des pipelines ;
- de synthétiser, sous forme d'indicateurs et de tableaux de bord, des données permettant d'évaluer l'impact environnemental d'un projet de construction de pipeline sur l'environnement, dans les domaines biophysique, socio-économique et santé ;
- de donner des informations utiles dans le cadre du plan de communication du CPSP (fiche d'information sur l'état d'avancement d'un projet, fiche de mise à jour de la page web du site du CPSP, bulletin d'information du type newsletter, etc.) .

b) Le Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels des Hydrocarbures (PNLDAH)

Le système permettra d'intégrer les données ci-après liées à la mise en œuvre du **PNLDAH** : déversement d'hydrocarbures de tous niveaux d'exercices de simulation, activités de vulgarisation, formations et campagnes de sensibilisation.

c) Le suivi des équipements

Ce module est un outil de gestion des stocks et de maintenance des équipements mis à la disposition des unités du terrain du CPSP et des centres de lutte antipollution de Kribi, Douala et Limbé. Il devra également permettre d'avoir connaissance des équipements de lutte antipollution dont disposent les opérateurs pétroliers.

d) L'Information Géographique (SIG)

Ce module mettra en exergue la gestion des informations et données de façon graphique, afin de pouvoir modifier ou ajouter de nouveaux sites d'activités, avec la possibilité de créer des points kilométriques (PK) portant toutes les informations de la zone géo référencée. Ce module sera aussi en charge de diffuser les informations cartographiques à la demande.

Dans cette optique, l'Administrateur-Directeur Général de la SNH, Président du CPSP, invite par le présent avis, tous les soumissionnaires potentiels à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations sus-évoquées.

3. Remises des offres

Le dossier d'expression d'intérêt, rédigé en français ou en anglais, en cinq (05) exemplaires dont un (01) original, devra être déposé sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Générale de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à Yaoundé, au Cameroun, au plus tard **le 22 octobre 2018 à 12 H 00** précises, heure locale.

4. Composition du dossier

Les entreprises ou groupements d'entreprises désireux de prendre part à cette pré-qualification, sont priés de faire tenir au plus tard à la date et à l'adresse ci-dessous indiquées, un dossier comprenant :

- les documents permettant d'identifier l'entreprise ;
- la lettre de manifestation d'intérêt ;
- la déclaration sur l'honneur confirmant la disponibilité de moyens humains et matériels adaptés pour la réalisation des prestations visées ;
- les chiffres d'affaires réalisés sur les 5 dernières années, et/ou toutes données financières permettant d'évaluer la capacité financière de l'entreprise à réaliser les prestations ;
- les références de l'entreprise dans la réalisation de prestations similaires et la description détaillée des références les plus récentes.
- les noms, qualification et expérience des intervenants-clés pouvant être affectés à la réalisation des prestations.

Ce dossier devra être placé dans une enveloppe fermée portant la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur Adolphe MOUDI, Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures, Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines :

BP 955 YAOUNDE, REPUBLIQUE DU CAMEROUN,

Tél. (237) 222 20.98.64/222 20.98.65/222 20.98.60

Fax (237) 222 20.98.69/222 20.46.51

Avis de sollicitation à Manifestation d'intérêt N°001/ASMI/SNH/CPSP/18 du 06 septembre 2018, pour la pré-qualification de Consultants en vue du développement et l'installation d'un logiciel de système de gestion de l'information environnementale au Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) ».

5. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Note d'évaluation du dossier inférieure à 75 points /100
- Absence de déclaration sur l'honneur de la disponibilité des moyens humains et matériels pendant la période prévue pour la réalisation des prestations

b) Grille de notation

Item	Critère	Note maximale (Points)
1	Disponibilité des moyens matériels et humains	05
2	Références similaires aux besoins exprimés	40
3	Qualification et expérience des intervenants-clés	40
4	Capacité financière de l'entreprise	15
	Total	100

N.B.: Une liste restreinte comprenant au maximum cinq (05) des meilleurs dossiers ayant franchi le seuil minimum requis (70 points/100), sera établie.

6. Renseignements Complémentaires

A l'attention de Monsieur Adolphe MOUDIKI, Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures, Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines :

BP 955 YAOUNDE, REPUBLIQUE DU CAMEROUN,

Tél. (237) 222 20.98.64/222 20.98.65/222 20.98.60

Fax (237) 222 20.98.69/222 20.46.51

Avis de sollicitation à Manifestation d'intérêt N°001/ASMI/SNH/CPSP/18 du 06 septembre 2018, pour la pré-qualification de Consultants en vue du développement et l'installation d'un logiciel de système de gestion de l'information environnementale au Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) ».

YAOUNDE le 6 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOUDI KI ADOLPHE

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°016/C/C-AKGA/SG/CIPM/2018 PORTANT ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 DU 17 / 08 / 2018 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE DESENCLAVEMENT DE CERTAINES PISTES DES GROUPEMENTS OVANG ET MAKANORD LOT 1 ET POUR LES TRAVAUX DE LA DEUXIEME PHASE SUR LE TRONCON DJOUDJOUA-MEDJAP-MEYO-NDAMBEME LOT 2 DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par le présent Appel d'Offres ci-dessus référencé, que des éléments nouveaux ont été ajoutés notamment :

1- AU LIEU DE LIRE DANS L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET:

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

Et

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°015/AONR/C-AKGA/SG/CIPM/2018 du 17 août 2018 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de désenclavement de certaines pistes des groupements ovang et maka nord lot 1 et pour les travaux de la deuxième phase sur le tronçon DJOUDJOUA-MEDJAP-MEYO-NDAMBEME lot 2 dans le Département du Nyong et Mfoumou, dans la commune d'akonolinga,

LIRE PLUTOT :

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

Et

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°015/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2018 du 17 août 2018 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de désenclavement de certaines pistes des groupements ovang et maka nord lot 1 et pour les travaux de la deuxième phase sur le tronçon DJOUDJOUA-MEDJAP-MEYO-NDAMBEME lot 2 dans le Département du Nyong et Mfoumou, dans la commune d'akonolinga,

2- CONSIDERER L'INFORMATION CI-APRES EN CE QUI CONCERNE LE NOMBRE DE LOT DONT UN SOUSMISSIONNAIRE PEUT-ETRE ATTRIBUTAIRE :

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée. Le soumissionnaire peut être attributaire de l'un ou des deux lots constituant l'Offre.

3- CONSIDERER ET INTEGRER DANS LE CCAP L'ARTICLE RELATIF A LA COMMISSION DE SUIVI ET DE RECEPTION TECHNIQUE DES TRAVAUX OBJET DU MARCHE A SAVOIR :

ARTICLE 34 : RECEPTION PROVISOIRE

34.1. OPERATIONS PREALABLES A LA RECEPTION

Avant la réception provisoire, le Cocontractant demande par écrit au Maître d'Œuvre l'organisation d'une visite technique préalable à la réception. Cette visite comporte entre autres opérations :

- la reconnaissance qualitative et quantitative des ouvrages exécutés,
- les épreuves éventuellement prévues par le CCTP,
- la constatation éventuelle de l'inexécution des prestations prévues au contrat,
- la constatation de la remise en état des lieux,
- les constatations relatives à l'achèvement des travaux.

Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal dressé sur le champ et signé par le Maître d'Œuvre et contresigné par le Cocontractant. Au terme de cette visite de pré-réception, le Maître d'Œuvre spécifie éventuellement les réserves à lever et les travaux correspondants à effectuer avant la date de réception provisoire qu'il fixera en accord avec le Maître d'Ouvrage.

34.2. RECEPTION

La commission de réception sera composée, des membres suivants :

- 1) le Maître d'ouvrage délégué ou son représentant (**Président**) ;
- 2) le Chef de Service du marché (**membre**);
- 3) l'Ingénieur du marché (**rapporteur**) ;
- 4) le Maître d'œuvre (**membre**)
- 4) l'Autorité contractante ou son représentant ;
- 5) le représentant de la Mairie d'Akonolinga.

Le Cocontractant est convoqué à la réception par courrier au moins cinq (5) jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La commission examine le rapport ou le procès-verbal des opérations préalables à la réception et procède à la réception provisoire des travaux s'il y a lieu.

Celle-ci fera l'objet du procès-verbal de réception provisoire signé séance tenante par tous les membres de la commission.

34.3. RECEPTION PARTIELLE.

Le Cocontractant pourra demander des réceptions partielles par type d'ouvrages. En cas de force majeure conduisant à l'interruption des travaux avant leur achèvement, l'administration procédera, si le Cocontractant en fait la demande, à des réceptions partielles des ouvrages déjà réalisés. Dans les deux cas, la commission chargée de ces réceptions partielles sera la même que celle devant effectuer la réception provisoire. Un procès-verbal de réception partielle sera rédigé et signé par toutes les parties.

La liste des banques et compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics est celle signée du MINFI en date du 26 février 2018

Pour ce faire, les dates, heures dépôt et d'ouvertures des plis initialement prévues **le vendredi 14 Septembre 2018 respectivement à 14 heures précises et 15 heures précises** seront reportées **au vendredi, 21 Septembre 2018 respectivement à 14 heures précises pour les dépôts et 15 heures précises pour les ouvertures.**

AKONOLINGA le 10 Septembre 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

ADDITIF RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MAGZI/CIPM/287 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REVÊTEMENT EN ENDUIT TRI COUCHE D'UN TRONÇON DE ROUTE EN TERRE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE YAOUNDÉ (PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Au lieu de :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu, **le 19 Septembre 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI (CIPM/MAGZI), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1^{er} échangeur. Les offres financières seront ouvertes dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'évaluation des offres administratives et techniques.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Lire plus tôt :

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu, **le 19 Septembre 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI (CIPM/MAGZI), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1^{er} échangeur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Au lieu de :

1. Critères d'évaluation des offres :

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

14.1.1. Pièces administratives :

Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes aux dispositions du DAO ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente.

14.1.2. Offre technique :

L'absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Note technique inférieure à 70% du total des critères;

Dossier technique incomplet ou non conforme pour absence de la rubrique personnel, de la rubrique matériel, de la rubrique sur les références du soumissionnaire, de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Offre technique intégrant des informations financières ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux.

14.1.3. Offre financière :

Offre financière incomplète ou non conforme ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Principaux critères de qualification

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices ;
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- l'expérience dans les travaux de BTP.

Lire plus tôt :

14. Critères d'évaluation des offres :

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

JDM n° 1638 du 11 Septembre 2018

Page 86 sur 114

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

11/09/2018



14.1.1. Pièces administratives :

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;
Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente.

14.1.2. Offre technique :

Absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
Note technique inférieure à 70% du total des critères ;
Dossier technique incomplet ou non conforme pour absence de la rubrique personnel, de la rubrique matériel, de la rubrique sur les références du soumissionnaire, de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
Offre technique intégrant des informations financières ;
Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

Offre financière :

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié,
offre financière incomplète.

Principaux critères de qualification

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices ;
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- l'expérience dans les travaux de BTP.

Au lieu de :**8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont le liste figure dans la pièce n° 13 du DAO. Le montant de ladite garantie est de **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA** et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Lire plus tôt :**8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont le liste figure dans la pièce n° 13 du DAO. Le montant de ladite garantie est de **un million quatre cent mille (1 400 000) francs CFA** et est valable pendant **quatre vingt dix (90)** jours au-delà de la date de validité des offres.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)**Au lieu de :**

22.1. : Date et heure limites de dépôt des offres : 2018 à, heure locale.

25.1. : Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Direction Générale de la MAGZI, le 2018 à heures.

Lire plus tôt :

22.1. : Date et heure limites de dépôt des offres : le 19 Septembre 2018 à 13 heures, heure locale

25.1. : Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Direction Générale de la MAGZI, le 19 Septembre 2018 à 14 heures.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)**Au lieu de :****ARTICLE 11 : - GARANTIES ET CAUTIONS****11.1. Cautionnement définitif**

Le cautionnement définitif est fixé à deux pour cent (2%) du montant TTC du marché.

Il est constitué et transmis au Chef de Service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché.

Le cautionnement sera restitué ou la garantie libérée, dans un délai d'un (01) mois suivant la date de réception provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

11.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un (01) mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

11.3. Cautionnement de l'avance de démarrage

L'avance de démarrage devra être cautionnée à cent pour cent (100%) par un établissement bancaire installé sur le territoire camerounais, et agréé par le Ministre en charge des Finances.

Lire plus tôt**ARTICLE 11 : - GARANTIES ET CAUTIONS****11.1. Cautionnement définitif**

Le cautionnement définitif est fixé à cinq pour cent (5%) du montant TTC du marché.

Il est constitué et transmis au Chef de Service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché.

~~Le cautionnement sera restitué ou la garantie libérée, dans un délai d'un (01) mois suivant la date de réception~~

provisoire des travaux, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

11.2. Cautionnement de garantie

La retenue de garantie est fixée à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai d'un (01) mois après la réception définitive sur mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande de l'entrepreneur.

11.3. Cautionnement de l'avance de démarrage

L'avance de démarrage devra être cautionnée à cent pour cent (100%) par un établissement bancaire installé sur le territoire camerounais, et agréé par le Ministre en charge des Finances.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISÉS À ÉMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHÉS**Au lieu de :****I- BANQUES**

Afriland First Bank;
Banque Atlantique;
Banque Gabonaise pour le Financement International ;
Banque International du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit ;
CITI Bank cameroun ;
Commercial Bank of Cameroon ;
Ecobank Cameroun ;
National Financial Credit Bank ;
Société Camerounaise de Banque au Cameroun ;
Société Générale de Banque au Cameroun ;
Standard Chartered Bank Cameroon ;
Union Bank of Cameroon ;
United Bank for Africa ;
Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises.

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

Activa Assurances ;
Assurance et Réassurance Africaine (AREA) S.A ;
Chanas Assurances ;
PRO ASSUR S.A ;
Zenithe Insurance.

Lire plutôt :**I- BANQUES**

Afriland First Bank (FIRST BANK), BP 11 834 Yaoundé ;
Banque Atlantique Cameroun (BACM) BP 2933 Douala ;
Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), BP 12 962 Yaoundé
Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), BP 600 Douala ;
Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), BP 1925 Douala ;
Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), BP 4 593 Douala
Citibank Cameroun (CITIGROUP), BP 4571 Douala ;
Commercial Bank-Cameroun (CBC), BP 4004 Douala ;
Ecobank Cameroun (ECOBANK), BP 582 Douala ;
National Financial Credit-Bank (NFC-Bank), BP 6578 Yaoundé ;
Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), BP 300 Douala ;
Société Générale Cameroun (SGC), BP 4042 Douala ;
Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), BP 1784 Douala ;
Union Bank of Cameroon (UBC), BP 15569 Douala ;
United Bank for Africa (UBA), BP 2 088 Douala ;

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

Activa Assurances, BP 12 970 Douala ;
Aéra Assurances SA, BP 1531 Douala ;
Atlantique Assurances SA, BP 2933 Douala ;
Bénéficial General Insurance SA, BP 2328 Douala
Chanas Assurances ;
CPA SA, BP 54 Douala
Nsia Assurances SA, BP 2759 Douala
Pro Assur SA, BP 5963 Douala
SAAR SA, BP 1 011 Douala
Saham Assurances SA, BP 11 315 Douala
Zenithe Insurance SA, BP 1540 Douala.

YAOUNDE le 10 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEN° 3692 -18/ADC/DG/DG/DG.M/DG.ME2/AP PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONN° 02/DC/ADC/CIPM/2016 DU 29/03/2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0800 -18/ADC/DG du 27 Aout 2018 la lettre –commande relative aux frais des connexions internet DCS ALTEA pour les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, a été attribuée à la société **MATRIX TELECOMS SA**, BP : 4124 Yaoundé, Tél : 222 21 26 11, pour un montant toutestaxes comprises de **quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (48 892 500) FCFA** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

YAOUNDE le 27 Aout 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**COMMUNIQUE DE PRESSE N°028/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 10 SEPTEMBRE 2018 PORTANT
REPORT DES DATES DE DEPOT ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°025/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 16 AOUT 2018 POUR LA
POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA STATION NAUTIQUE DE MAGA
SUR FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs, Maître d'Ouvrage, informe les soumissionnaires intéressés par l'Appel d'Offres susvisé que le dépôt et l'ouverture des offres initialement prévus le 11 septembre 2018 sont reportés au **18 septembre 2018**.

Les soumissionnaires sont par conséquent invités à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour toute information complémentaire.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 10 Septembre 2018

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE D'AKONOLINGA

COMMUNIQUE N°013/C/C-AKGA/SG/CIPM/2018 PORTANT ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-AKGA/CIPM/2018 DU 22 AOUT 2018, RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, porte à la connaissance des soumissionnaires concernés par la présente Demande de Cotation ci-dessus référencée, que des éléments nouveaux ont été ajoutés notamment :

- la lettre d'invitation à soumissionner,
- l'article relatif aux pénalités de retard
- et le tableau de comparaison des offres..

1- INTRODUIRE DANS LA TABLE DES MATIERES ET DANS LA SUITE LA PIECE CI-APRES :

PIECE N°0 : LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER (LIS).....3

LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

Relative à la Demande de Cotation n°005/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2018 du 22 août 2018 relative à la fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la Commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'Exercice 2018, le Maire de la Commune D'AKONOLINGA (Autorité Contractante), lance une Demande de Consultation relative n°005/DC/C-AKGA/SG/CIPM/2018 du 22 août 2018 relatif à la fourniture du matériel pédagogique et scolaire dans la commune d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou.

Cette fourniture est constituée d'un lot unique et la lettre-commande sera attribuée après Demande de Cotation au soumissionnaire ayant présenté l'offre répondant pour l'essentiel aux stipulations du dossier de consultation et évaluée la moins-disante.

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau des prix unitaires de ce matériel pédagogique et scolaire que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le **20 septembre 2018 à 14 Heures** au Secrétariat Particulier de la Mairie d'AKONOLINGA.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

Ces équipements sont à livrer dans les différents établissements scolaires du Primaire de la commune d'Akonolinga dans un délai **d'un (01) mois** à compter de la date d'entrée en vigueur de la Lettre-Commande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Akonolinga le, _____

Le

Maire

2- PRENDRE EN COMPTE L'ARTICLE RELATIF AUX PENALITES DE RETARD DANS LE CAHIER DES CALUSES ADMINISTRATIVES ET PARTICULIERES (CCAP)

Article 25 : Pénalités de retard

Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit:

- Un deux millièmes (1/2000^e) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par le marché ;
- Un millièmes (1/1000^e) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base.

3- INTRODUIRE ET CONSIDERER LE TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

● Présentation l'Offre : ● - Un (01) pli unique	● ● Oui ou non
---	--

● Présentation générale de l'offre : trois (03) critères ● - Intercalaires en couleur ● - Reliure ● - lisibilité	● ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non
● Le soumissionnaire sera évalué sur les critères : Douze (12) sous critères ● déclaration d'intention de soumissionner, Attestation de non faillite, Attestation de domiciliation bancaire, Quittance d'achat du DC, Copie légalisée de l'attestation de recouvrement ou de non redevance, Attestation de non exclusion par l'ARMP, Attestation de soumission CNPS, Attestation et plan de localisation, La soumission daté et timbrée conformément au modèle joint, Cadre du détail estimatif complété paraphé et signé, Le Bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres paraphé et signé à la dernière page, 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.	● ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ● Oui ou non ●

La liste des banques et compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics est celle signée du MINFI en date du 26 février 2018.

Pour ce faire, les dates, heures dépôt et d'ouvertures des plis initialement prévues **le 20 Septembre respectivement à 14 heures précises et 15 heures précises** seront reportées **au jeudi, 27 Septembre 2018 respectivement à 14 heures précises pour les dépôts et 15 heures précises pour les ouvertures.**

AKONOLINGA le 10 Septembre 2018

Le MAIRE

ESSAMA Joseph

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°160/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 17/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°058/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 17/04/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE

ARTICLE 1er: L'Entreprise Ets BOCHORO & Co, B.P. 640 BERTOUA, Tél 661 376 818 / 677 571 889, est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative aux travaux de réhabilitation de certains tronçons de routes dans la Commune d'ATOK, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique), objet de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **22 988 252 (Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-huit mille deux cent cinquante-deux) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 17 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°161/D/RE/B13/DDMINMAP-HN DU 17/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°060/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP-HN/2018 DU 28/05/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CMA D'ANGOSSAS DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE

ARTICLE 1er: L'Entreprise NEFERT SARL, B.P. 30 178 YAOUNDE. Tél 670 946 014/675 718 075 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative aux travaux de réhabilitation de certains tronçons de routes dans la Commune d'ATOK, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (lot unique), objet de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **25 863 477 (Vingt-cinq millions huit cent soixante-trois mille quatre cent soixante-dix-sept) Francs CFA TTC) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 17 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0800 -18/ADC/DG/DG.M/DG.ME2/AP PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX FRAIS DE CONNEXION INTERNET DCS ALTEA POUR LES AÉROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution N° 12-58^{ème} Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La résolution N° 003-83^{ème} session du 31 Janvier 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA avec CA ;

Vu La résolution N° 004-83^{ème} session du 31 Janvier 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La Demande de Cotation N° 02/AONO/ADC/CIPM/2018 du 29/03/2018 ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la proposition de la Commission ad hoc chargée de l'analyse des offres dans sa correspondance n° 230-18/ADC/DG/DG.I/DG.IR/jpe du 04 Juillet 2018.

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative aux frais de connexion internet DCS ALTEA pour les Aéroports Internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen, est attribuée à la société **MATRIX TELECOMS SA**. BP : 4124 Yaoundé, Tél : 222 21 26 11, pour un montant toutes taxes comprises de **Quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (48 892 500) FCFA** et un délai d'exécution de **douze (12) mois** ;

ARTICLE 2 - Le Directeur Général de la société MATRIX TELECOMS SA, est invité à se présenter à la Direction Générale (cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; pour l'établissement dudit marché ;

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 27 Aout 2018

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU HAUT NYONG

DECISION N°159/D/RE/B13/DDMINKAP-HN DU 17/07/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA
LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°055/AONO/RE/B13/DDMINMAP-HN/CDPMP/2018 DU 01/03/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE
DE LA PISTE AGRICOLE NGOUMOU-MEWOL (7KM) DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT
DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante

DECIDE:

ARTICLE 1er: L'Entreprise Ets WEAH. B.P. — YAOUNDE. Tél 695 447 288 /699 616 832. est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande relative aux travaux d'ouverture de la piste agricole NGOUMOU-MEWOL (7km) dans la Commune de MBOMA, Département du Haut-Nyong. Région de l'Est (lot unique), objet de l'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

o Montant de la lettre - commande : **26 515 783 (Vingt-Six millions cinq cent quinze mille sept cent quatre vingt-trois) Francs CFA TTC**

o Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

ARTICLE 2 ; La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

ABONG-MBANG le 17 Juillet 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ANGONG DENIS

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOUILLEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES CI-APRÈS, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE 2018 EST REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2018 SUIVANT LES HORAIRES CI-APRÈS : AONO N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) AU DÉPÔT SCDP DE BESSENGUÉ À DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) six copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication au plus tard le 12 Septembre 2018 à 10h00min à la Direction générale de la SCDP Cellule des marchés sis au-dessus du centre médico-social B.P 2271 Tél(237) 33 40 54 45 Fax(237) 33 40 47 96 N° de poste 1252 avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 26 JUIN 2018 relatif aux travaux de remise en état de la Défense Contre Incendie (DCI) de au dépôt de Bessengue à Douala». « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) six copies marquées comme tels et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication au plus tard le 19 Septembre 2018 2018 à 09 h 00 min à la Direction générale de la SCDP Cellule des marchés sis au-dessus du centre médico-social B.P 2271 Tél(237) 33 40 54 45 Fax(237) 33 40 47 96 N° de poste 1252 avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°028/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 26 JUIN 2018 relatif aux travaux de remise en état de la Défense Contre Incendie (DCI) de au dépôt de Bessengue à Douala». « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 13 Septembre 2018 à 11h00 min précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **19 Septembre 2018 à 10 h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 10 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

ETEKI EBOKOLO GABRIEL

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOUILLEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES CI-APRÈS, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE 2018 EST REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2018 SUIVANT LES HORAIRES CI-APRÈS : AONO N°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU LOCAL EXPLOITATION DU QUAI N°1 DE BONABERI.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 13/09/2018 à 11h00min heure locale à la Direction générale de la SCDP (Cellule des marchés, sise à l'immeuble, au rez de chaussée porte 004) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 14 août 2018 relatif aux travaux de remise en état du local d'exploitation du quai n°1 de Bonabéri.» « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 19/09/2018 à 11h00min heure locale à la Direction générale de la SCDP (Cellule des marchés, sise à l'immeuble, au rez de chaussée porte 004) B.P 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N°034/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 14 août 2018 relatif aux travaux de remise en état du local d'exploitation du quai n°1 de Bonabéri.» « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 13/09/2018 à 12h00 min précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 75 points/100.

2 Ouverture des Plis**Lire plutôt**

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **19/09/2018 à 12h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 75 points/100.

DOUALA le 10 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

ETEKI EBOKOLO GABRIEL

COMMUNE DE BONDJOCK

ADDITIF N°001 DU 10 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CEID-NKIC.BISGICDPM/2018 DU 28 AOUT 2018 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE TYPE R+2 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE BONDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps. Premier temps : L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 18 Septembre 2018 à 13 heures par la Commission Compétente de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier. Deuxième temps : A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.
	Lire plutot <i>l'ouverture prévue le 18 septembre 2018 est reportée au 27 septembre 2018</i>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix non quantifié ;
- c) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- d) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- e) Pièce falsifiée ou non authentique (la **CDPM** et l'**Autorité Contractante** se réservent le droit de procéder à l'**authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- f) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	10 points
C	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	30 points
E	Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission	40 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		100 points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, fonction des critères ci-après :

$$NM = MMd \times 100 / MS$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$$

2 Critères d'évaluation

Lire plutôt

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Critères d'évaluation des offres

15-1 : Critères éliminatoires :

15.1.1 : Pièces administratives :

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix non quantifié ;
- b) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- c) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- d) Pièce falsifiée ou non authentique (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

1-1 : Critères éliminatoires : 1.1.2 : Pièces administratives :

- g) Omission dans l'offre financière d'un prix non quantifié ;
- h) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- i) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- j) Pièce falsifiée ou non authentique (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);
- k) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.

BONDJOCK le 10 Septembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

NGWEM II Jean Claude

COMMUNE DE NGOYLA

ADDITIF RECTIFICATIF N°001 RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AAONO/C.NLA/CDPMP- HN/2018 DU 22 AOÛT 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, à la Commune de Ngoyia, Secrétariat Général ou à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong logée à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong à Abong-Mbang au plus tard le 11 septembre 2018 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AAONO/C.NLA/CDPWIP- HN/2018 DU 22 /08/ 2018 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique) "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutôt Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, à la Commune de Ngoyia, Secrétariat Général ou à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong logée à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong à Abong-Mbang au plus tard le 19 septembre 2018 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 001/AAONO/C.NLA/CDPWIP- HN/2018 DU 22 /08/ 2018 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot unique) "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle de conférences de la Délégation Départementales des Marchés Publics du Haut Nyong le 11 septembre 2018 à 12 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutôt L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle de conférences de la Délégation Départementales des Marchés Publics du Haut Nyong le 19 septembre 2018 à 12 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

NGOYLA le 7 Septembre 2018

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

COMMUNE DE BONDJOCK

ADDITIF N°001 DU 10 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 0011A0NO/R-CEID-NKIC.BISGICDPM12018 DU 28 AOUT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE TYPE R+2 POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE BONDJOCK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Kelle procédera à l'ouverture des plis en un temps, le 18 Septembre 2018 à partir de 14 heures, dans la salle de réunion de la sous-préfecture d'Eseka. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot <i>l'ouverture prévue le 18 septembre 2018 est reportée au 27 septembre 2018.</i>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier technique ;
- Chiffre d'affaires déclaré sur la patente (la non redevance) 2018 inférieur à soixante-cinq millions (65 000 000) de Francs CFA ;
- Chiffre d'affaires au cours des trois (03) dernières années cumulé inférieur à cent cinquante (150 000 000) de Francs CFA ;
- N'avoir pas déjà réalisé dans le domaine du bâtiment (jusqu'à la réception définitive), des projets de nature et de volume (absence de références);
- Capacité ou Solvabilité financière d'un montant inférieur à 100 millions de Francs CFA ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels soit 28 sur 35 ;
- Absence du sous-détail des prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des éléments essentiels ci-dessous

●	A	- Présentation de l'offre	● 4p
	B	- Visite du site	● 2p
	C	- Références de l'Entreprise	● 3p
	D	- Capacité financière	● 1p
	E	- Engagement du soumissionnaire	● 1p
	F	-Matériel	● 6p
	G	-Personnel technique	● 11
	H	- Proposition techniques	● 7p
●			● 35

Lire plutot

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Critères d'évaluation

2. Critères éliminatoires

1. N'avoir pas déjà réalisé dans le domaine du bâtiment (jusqu'à la réception définitive), des projets de nature et de volume similaires (absence de références);
2. Capacité ou Solvabilité financière d'un montant inférieur à 50 millions de Francs CFA ;
3. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
4. Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels soit 28 sur 35 ;
5. Absence du sous-détail des prix.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AONO N°001

28.5.1- CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment des critères suivants :

9. N'avoir pas déjà réalisé dans le domaine du bâtiment (jusqu'à la réception définitive), des projets de nature et de volume similaires;
- 10.Capacité ou Solvabilité financière d'un montant inférieur à 50 millions de Francs CFA ;
- 11.Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
12. Non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels soit 28 sur 35 ;
13. Absence du sous-détail des prix.

BONDJOCK le 10 Septembre 2018

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOUILLEMENT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SCDP / MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX APPELS D'OFFRES CI-APRÈS, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE 2018 EST REPORTÉE AU 19 SEPTEMBRE 2018 SUIVANT LES HORAIRES CI-APRÈS : AONO N°033/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DU LABORATOIRE ET REMPLACEMENT DES PARATONNERRES RADIOACTIFS AU DÉPÔT SCDP DE NSAM À YAOUNDÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 13/09/2018 « Appel d'Offres National Ouvert N°033/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 14 août 2018 relatif aux travaux de remise en état du laboratoire et remplacement des paratonnerres radioactifs au dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé. » « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le 19/09/2018 « Appel d'Offres National Ouvert N°033/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2018 du 14 août 2018 relatif aux travaux de remise en état du laboratoire et remplacement des paratonnerres radioactifs au dépôt SCDP de Nsam à Yaoundé. » « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 13/09/2018 à 11h00 min précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 75 points/100.

2 Ouverture des Plis**Lire plutôt**

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le **13/09/2018** à **11 h00 min** précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP à la Salle de Conférences situé au siège social de la SCDP à Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu après l'adoption par la CIPM du rapport d'analyse des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de 75 points/100.

DOUALA le 10 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

ETEKI EBOKOLO GABRIEL

COMMUNE DE BATCHAM

ADDITIF N°04/A/CM/BAT/SG/18A L'AVIS DE CONSULTATION (AC) N°09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 DU 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPMENT BORORO DE NZINDONG (VANTOUK) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Il s'agit notamment: -Absence de la caution de soumission. -Fausse déclaration ou pièce falsifiée, -Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de -chantier au cours de -trois (3) dernières années -Absence d'un prix unitaire quantifié -Note technique inférieur à 70% des critères essentiels -Pièces administrative non conforme ou absence non régularisée ou non produite dans les 48 heures Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : • Situation financière ; • Expérience ; • Personnels ; • Matériels.
	Lire plutot 2. Critères éliminatoires Il s'agit notamment: -Absence de la caution de soumission, -Fausse déclaration ou pièce falsifiée, -Entreprise dont la défaillance a été constatée et ayant été suspendu de la Commande Publique -Absence d'un prix unitaire quantifié -Note technique inférieur à 70% des critères essentiels -Pièces administrative non conforme ou absence non régularisée ou non produite dans les 48 heures

BATCHAM le 5 Septembre 2018

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com